

# Le Constitutionnel,

GAZETTE FRANÇAISE DES TROIS-RIVIERES,

JOURNAL POLITIQUE ET LITTÉRAIRE.

...LE ROI, LA CONSTITUTION ET LES HONNETES GENS....

Vol. I.]

TROIS-RIVIERES, MARDI, LE 8 AVRIL, 1823.

[No. 5

IMPRIME' ET PUBLIE'

PAR

LUDGER DUVERNAY,

Rue Royale.

CONDITIONS.

Le prix de la souscription est de QUINZE CHELINS par année, lorsque ce Papier est livré en cette Ville ou envoyé à la Campagne par occasion, et de QUINZE CHELINS et les FRAIS, lorsqu'il sera envoyé par la Poste, payable de Six mois en Six mois et d'avance.

Ceux qui veulent discontinuer de souscrire sont obligés d'en donner avis un mois avant leur date échue et de payer en même temps leur arrérages, autrement ils sont censés de continuer pour les six mois suivans.

—O\*O—

PRIX DES AVERTISSEMENTS.

Six lignes et au-dessous, première insertion, 2s. 6d.—et chaque suivante, 7½d.

Dix lignes et au-dessous, première insertion, 3s. 4d.—et chaque suivante, 10d.

Au-dessus de dix lignes, première insertion 4d. par ligne, et chaque suivante, 1d.

\* \* \* Les avis non accompagnés d'ordre écrits, seront insérés, dans les deux langues, jusqu'à ce qu'ils soient contremandés, et débités en conséquence.

Agens pour le Constitutionnel.

Mr. Pierre Le François,.....Quebec,

Mr. John Quilliam,.....Montreal,

Mr. David Davids,.....Chambly,

Mr. Louis Gouzague Nolin,.....La Somption,

Mr. Augustus Wolff,.....Berthier,

Mr. Frs. L. Chalon,.....Riviere du Loup,

Mr. Jean Charet,.....Yamachiche,

Mr. Guillaume Smith,.....La Baie,

Mr. Thomas Fortier, M. D.,.....Gentilly,

Mr. Pierre A. Dorion,.....Ste. Anne.

AVERTISSEMENT.

Le Soussigné prévient le public en général et particulièrement Messieurs les Marchands, Qu'URSULE BOLVIN, Sa femme, ayant laissé sa Maison sans cause légitime, il ne payera aucunes dettes qu'elle pourra contracter.

CHARLES SIMONO.

Trois-Rivières, 17 Mars, 1823.

AVIS.

TOUTES personnes qui ont des réclamations à faire contre la Succession vacante de feu Messire ANTOINE DESFORGES, en son vivant Curé à Saint Grégoire, sont priées de présenter leurs comptes dûment authentiqués, à Mr. JOSEPH CREVIER BELLERIVE, en cette ville des Trois-Rivières autorisé à cet effet, d'hui en un mois; et celles qui doivent à la dite Succession, sont pareillement priées de payer le montant de leurs comptes.

J. BADEAUX, Not.

Trois-Rivières, 11 Mars, 1823.

(COMMUNICATION.)

Continuation des Extraits sur l'Education.

CE fut donc sous le siècle de LOUIS XIV. que le système d'Education pour les deux sexes, parvint à son plus haut point de perfection. On se rappelle avec admiration ces tems où l'on vit sortir des écoles chrétiennes, Racine, Montfaucon, Sévigné, La Fayette, Dacier, ces tems où le chantre d'Antiope, donnait des leçons aux époux des hommes, où les pères Hardouin et Jouvancy expliquaient la belle Antiquité, tandis que les génies de Pont Royal écrivaient par des écoliers de sixième, et que le grand Bossuet se chargeait du catéchisme des petits enfans.

L'éducation dans son principe, doit être essentiellement religieuse. Dire qu'on ne doit donner à l'enfance aucun principe religieux, c'est une des erreurs les plus funestes qu'ait jamais avancées la philosophie.

Que des établissemens publiés, dit Mr Necker, dans son cours de *Morale Religieuse*, assurent à tous les enfans des instructions élémentaires de morales et de religion. Votre indifférence vous rendrait un jour responsables des égaremens que vous seriez forcés de punir; votre conscience au moins serait effrayée du reproche que pourrait vous faire un jeune homme traduit devant un tribunal criminel, un jeune homme prêt à subir une condamnation rigoureuse. Que pourriez vous répondre en effet s'il disait: Je n'ai jamais été formé à la vertu par aucune leçon; j'ai été dévoué à des travaux mercenaires, j'ai été lancé dans le monde avant qu'on eût gravé dans mon cœur ou dans mon souvenir un seul principe de conduite. On m'a parlé de liberté, d'égalité, jamais de mes devoirs envers les autres, jamais de l'autorité religieuse qui m'aurait soumis à ces devoirs; on m'a laissé l'enfant de la nature, et l'on veut me juger par des lois que le génie social a composées; ce n'était pas avec une sentence de mort qu'il fallait m'enseigner les obligations de la vie! Tel est le langage terrible que pourrait tenir un jeune homme, en entendant sa condamnation.

Mr. de Bonalde veut qu'on rejette toutes ces pratiques Anglaises, Américaines, et philosophiques, inventées par l'esprit de système et soutenues par la mode.

"Il faut une éducation perpétuelle, universelle, uniforme, et par conséquent, un instituteur perpétuel, universel, uniforme; il faut donc un corps, car hors d'un corps, il ne peut y avoir ni perpétuité, ni généralité, ni uniformité." Mr de Bonalde, après avoir démontré la nécessité des communautés religieuses pour l'éducation des enfans termine ainsi. "Il faut un corps qui ne puisse se dessoudre; un corps où des hommes fassent, à une règle commune, le sacrifice de leurs familles personnelles. Mais quelle autre force que celle de la religion, quels autres engagements que ceux qu'elle consacre, peuvent lier les hommes à des de-

voirs aussi austères, et leur commander des sacrifices aussi pénibles?"

La rigoureuse dialectique de ce morceau sera remarquée de tous les lecteurs. On pourrait objecter à ce système, les universités protestantes; mais il pourrait répondre que les professeurs de ces universités, bien qu'ils soient mariés, sont cependant des *Ministres* ou des *Prêtres*; que ces universités sont d'ailleurs des fondations *Chrétiennes*, dont les revenus et les fonds sont dépendant du gouvernement; qu'après tout, les désordres sont tels dans ces universités, que des parens sages craignent souvent d'y envoyer leurs enfans.

Tout cela change absolument l'état de la question et sent même, en dernière analyse à confirmer le raisonnement de l'auteur. T.

(A Continuer.)

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

Par le brig Oak, nous avons reçu des journaux de Paris jusqu'au 31 de Janvier, et du Havre jusqu'au 1er Février.

La marche des troupes pour la guerre avec l'Espagne continuait, et les noms des principaux officiers ont été publiés.

Les papiers Français sont remplis de détails sur le mouvement des troupes, et une soif pour la distinction militaire difficile à satisfaire, peut se renouveler.

On disait que le Duc d'Angoulême devait laisser Paris le 14 Février, pour se mettre à la tête de l'armée d'Espagne; mais les Espagnols l'attendront-ils?

On ne doit pas s'attendre que les troupes Françaises se meuvent présentement avec autant de célérité qu'elles étaient accoutumées à le faire sous Bonaparte.

La garde du Parlement Français a été augmentée. "Pour assurer l'indépendance du peuple, mais non du Roi."

Il a été envoyé des troupes Autrichiennes dans la Calabre pour supprimer les bandes de "bigands" qui infestent cette province.

Il devait y avoir une assemblée des délégués de l'Allemagne pour considérer les restrictions imposées à la presse.

Les Grecs continuent à faire la guerre avec courage contre les Turcs. Ils ont pris dernièrement plusieurs vaisseaux richement chargés pour Constantinople.

Les nouvelles de Smyrne ne vont que jusqu'au 19 Décembre. Les Turcs ajoutent aux fortifications de la ville, de peur d'une attaque de la part des Grecs.

L'aga des Janissaires a été exilé de Constantinople, parce que les Janissaires n'ont pas voulu marcher contre les Persans, disant qu'ils ne voulaient marcher que contre les Russes.

Les Grecs ont envoyé un Archevêque à Rome pour négocier une union entre les Eglises Grecques et Catholiques.

La Reine de Thibet s'est convertie à la religion Catholique, et a envoyé demander au Pape 80 missionnaires.

Les Français ont toujours une forte escadre dans le Levant.

On rapportait qu'une frégate anglaise avait péri sur les côtes d'Afrique dans la Méditerranée; La frégate française La Médée avait beaucoup souffert dans un coup de vent.

## FRANCE.

PARIS le 29 Janvier.—L'ambassadeur anglais a fait partir des couriers extraordinaires pour toutes les principales villes de l'Europe.

On rapportait que Sir Chs. Stuart avait été remarqué dans la foule, comme un simple particulier, à l'assemblée des députés, pendant le discours du Roi.

Aucune des personnes de la suite de l'ambassade anglaise n'a paru dans la tribune, lieu destinés aux personnes attachées aux ambassades étrangères; et cette circonstance en a rappelé une autre qui est que le ministre d'Angleterre à Madrid, accompagné de toute sa suite s'est trouvé présent à la séance des Cortès du 9 Janvier, où le gouvernement espagnol a communiqué les réponses qu'il a faites aux notes de la Sainte Alliance.

Plusieurs Espagnols distingués étaient sur le point de se rendre à Londres pour passer de là en Espagne.

On annonce que l'armée française sera divisée en trois corps principaux, l'armée des Pyrénées orientales, ou de Catalogne, sous les ordres du maréchal duc de Raguse (Marmont) l'armée du centre, ou d'Arragon, commandée par le maréchal duc de Reggio (Oudinot) et l'armée des Pyrénées occidentales ou de Navarre, sous le général marquis de Lauriston.

Le duc d'Angoulême aura le commandement en chef des trois divisions; et le ministre de la guerre, le maréchal duc de Bellune (Victor) agira comme major général sous le prince. On ajoute que le général Coetlogan, qui va bientôt être sous secrétaire d'état agira comme sous ministre de la guerre, en l'absence du duc de Bellune.

Quinze ou seize mille hommes de troupes Française vont laisser les frontières du nord pour se rendre à l'armée des Pyrénées.

PARIS, le 30 Janvier. Tous les Espagnols qu'il y avait dans cette ville ont demandé leurs passeports, les uns pour Madrid, les autres pour les Pays-Bas, d'autres pour l'Angleterre.

Notre correspondant de Bayonne nous apprend qu'il était passé un courrier extraordinaire de Madrid parti de cette ville le 21 pour Paris, et qu'il annonçait que Bessières avait été complètement défait près de Guadalaxara, et qu'il avait été fait 400 prisonniers, mais le nombre des morts n'était pas mentionné.

Il paraît y avoir beaucoup d'inquiétude dans un certain quartier; mais soit qu'elle soit due aux vues de l'Angleterre relativement à la nouvelle guerre, ou à ce que que autre nouvelle d'une nature désagréable, c'est ce que nous ignorons.

On parle du départ de trois commissaires pour l'autre rive du Rhin et l'on suppose que cette démarche indique le déplaisir de la France. Nous attendons la confirmation du rapport, avant d'en dire d'avantage; car nous ne voudrions pas répandre l'alarme sans nécessité.

La permission ayant été obtenue des tuteurs du jeune Napoléon et de sa mère à cet effet, les legs laissés par Bonaparte à différentes personnes en France ont été payés par le gouvernement Français.

On se rappellera que ces fonds avaient été déposés dans les mains du banquier Lafitte, avant la seconde abdication de Bonaparte.

Prix des fonds. Les cinq pour cent, de 78 à 80. Cela indique une hausse dans les fonds.

Les Chambres Législatives n'avaient pas encore complété leur organisation de manière à procéder aux affaires. Il y a peu de nouvelles qui aient rapport à la guerre prochaine, si ce n'est quelques détails sur le mouvement des troupes vers les Pyrénées. Voici des extraits.

PARIS, 31 Janv.—Le Moniteur donne la liste suivante des officiers nommés par le Roi le 29 Janvier, pour être employés dans l'armée d'Espagne.

Lieutenants généraux. Le baron Canuel, le Comte Maiter, le Prince Hohenloe, comte Curial, vicomte Roussel d'Herbal, vicomte Tritel, comte Guillemillot, comte Bourg, vicomte Cutex, vicomte Domon, comte d'Autichamp, baron Dode de la Brunière, baron de Damas, vicomte Donadieu, vicomte Pamphile Le-croix, baron de Coucey, vicomte Obert.

Maréchaux de camp. Le vicomte Corsin, vicomte Roche Aymond, baron Brucy, baron Bonnemains, comte Grundler, baron Grissot, vicomte Vallin, vicomte Foussaint, vicomte Pelleport, vicomte Janin, vicomte Vasserot, baron Berge, baron Ordoneau, comte Meynadier, baron Vignat, Schaeffer, baron Stuber, vicomte Vionette de Marigone, comte Quin-

sonas, comte Rostignac, comte Vitte, baron d'Albinac, comte Armand de la Leyer, comte Saint-Cra-mac, vicomte Bertier de Sauvigny, comte de Vence, vicomte St. Mars, comte de Potter, comte de l'Orrier, comte de la Rochejaquelin, comte Mellet, marquis Marguerie, baron Duhermont, Cougeon, vicomte St. Hilaire, baron Brincart, comte l'Arhaad-jonques, vicomte Picot Peccader, barons Faverat, Rahault de Fleury, Descamps.

On dit que le duc Mathieu de Montmorency aura le portefeuille de la maison du Roi, après le départ du marquis de Lauriston.

Le 19<sup>me</sup> régiment de ligne de Lille entrera dans Paris demain. Le 5<sup>e</sup> et le 20<sup>e</sup> de troupes légères, d'Arras et de Valenciennes arriveront dans deux jours. Ils sont destinés à prendre la place de la garnison de Paris qui est partie pour l'armée.

## ESPAGNE,

Madrid, le 15 Janvier.—Ce qui suit est l'adresse présentée par les Cortès au Roi d'Espagne, à l'occasion des notes de la Russie, de l'Autriche et de la Prusse.

"SIRE.—Les Cortès extraordinaires, en entendant les notes des cabinets de Paris, Vienne, Berlin et Petersbourg, que votre majesté a ordonné à vos ministres de leur communiquer, ont unanimement résolu de diriger leur voix vers le trône auguste de votre majesté dans l'expression des sentiments dont elles sont animées. Les Cortès manqueraient à leurs premiers devoirs, si elles n'exprimeraient pas convenablement les vœux du peuple qu'elles représentent si elles ne déclaraient pas la surprise et l'indignation que leur ont causé les étranges doctrines, les mensonges manifestes, les imputations calomnieuses que contiennent ces documents, particulièrement les trois derniers, qui sont aussi vicieux dans leur substance, que contraires dans leur forme aux principes établis parmi les nations civilisées, monstrueusement insultants pour la nation Espagnole, pour ses enfans les plus distingués, pour les Cortès, son gouvernement, et même pour le trône de votre majesté, qui suppose par la constitution n'en souffre pas moins des attaques dirigées contre elle, enfin pour votre personne sacrée, dont ils s'efforcent par une témérité impie de révoquer en doute la bonne foi et l'amour pour vos sujets. Les Cortès, Sire, ont entendu avec une satisfaction singulière la réponse franche, honorable et énergique que votre ministre a fait à ces notes, et que vous avez communiquée aux Cortès. Elles ne peuvent qu'approuver le noble dédain avec lequel votre gouvernement sans s'abaisser à réfuter des assertions notoirement fauses, et qui, en eût-il été autrement, ils n'avaient pas droit de proférer contre lui, s'est contenté d'exposer les principes qui le dirigent, principes que le corps législatif proclame hautement, que tous les Espagnols répètent, et qu'ils soutiendront avec la constance d'un peuple fidèle à ses promesses et que rien ne peut ébranler, lorsqu'il défend son honneur et son indépendance. Il n'appartient pas aux Cortès de s'enquérir des motifs réels de la conduite observée envers l'Espagne par les cabinets de Paris de Vienne de Berlin et de St. Pétersbourg, non plus que d'anticiper les résultats des réponses faites par le gouvernement de votre majesté; mais quelques soient ces motifs ou ses résultats, la route que doit suivre le corps législatif, lui est tracée par la constitution même, par l'opinion avouée et unanime de ses constituans, et par le sentiment d'honneur national qui étant senti si vivement par tous les Espagnols, doit animer plus particulièrement l'Assemblée de leurs représentans. Les Cortès, dans une crise si importante, sont appelées à faire leurs efforts, et font en effet leurs efforts pour resserrer les liens qui les unissent au pouvoir, et à proclamer, comme elles proclament maintenant de nouveau, à la face de la nation, du monde et de la postérité, leur résolution déterminée de soutenir la gloire et l'indépendance du trône de votre majesté, et de votre autorité constitutionnelle, la souveraineté et les droits de la nation héroïque qu'elles représentent, et la constitution par laquelle elles existent. Les Cortès sont tenues d'assurer votre majesté, que pour atteindre ce but sacré, elles sont prêtes à décréter toute espèce de sacrifice, certaine que le peuple espagnol les entendra avec joie, avec enthousiasme, et qu'il se soumettra à tous les maux possibles, plutôt que d'entrer en compromis avec ceux qui voudront prétendre ternir son honneur et attaquer ses libertés. Telle est la déclaration des Cortès, et elle espèrent que la puissance nationale,

ainsi fortifié par l'union qui existe entre elles et le trône, les Cortès et le peuple, sera suffisante pour imposer le respect aux ennemis de l'indépendance et de la liberté de l'Espagne, pour assurer la paix peut-être, mais sûrement la gloire de la nation, pour consolider son bien-être futur sous l'empire de la constitution qui nous gouverne, et dont les principes salutaires promettent à notre pays les destinées les plus flatteuses."

MADRID, 1 Février.—Le départ de Madrid des ministres de trois puissances n'a pas causé la moindre sensation dans le public; on a vu l'événement avec autant d'indifférence que si c'eussent été de simples particuliers; et le seul sentiment exprimé par quelques personnes sur le sujet, c'a été que leurs passeports ne leur aient pas été envoyés avant qu'ils les eussent demandés. C'a été la conduite tenue il y a quelques jours à l'égard du nonce du pape qui a laissé le capital avant qu'on eût parlé de son départ.

Quant au danger du dehors, si les étrangers envahissent l'Espagne, nous envahirons la France: s'ils envoient contre nous 100,000 hommes, nous irons au-devant d'eux avec 200,000; s'ils réussissent d'abord à occuper quelques provinces, nous saurons bien ensuite les en déloger; s'ils persistent dans leurs dessein, nous ne renoncions pas aux nôtres; les Espagnols ne craignent pas qu'on les vainque en constance. Mais on dit que les Français sont riches et que les Espagnols sont pauvres; et c'est en cela que consiste notre avantage; aucun peuple n'a conservé sa liberté au moyen des seules richesses; et si les Espagnols avoient été aussi riche et aussi accoutumés au luxe et aux aises de la vie, que sont les Français, peu d'entre eux auraient abandonné leur demeure à l'approche de Napoléon. Nous sommes pauvres, il est vrai, mais pas autant que nos ennemis le supposent; et finalement nous sommes patients, nous savons endurer les fatigues et les privations; mais nous ne manquons ni de pain ni d'acier.

On dit qu'il a été reçu en ville une lettre qui dit qu'un des généraux distingués de Bonaparte (Lallemand) était à Barcelone, occupé à lever un corps de 10,000 hommes, composés de Français mécontents du présent gouvernement, lesquels devaient être appelés "Chevaliers de la Liberté." et qu'en cas de guerre entre l'Espagne et la France ils devaient marcher dans ce dernier pays, sous la bannière tricolore, dans le dessein d'y exciter une insurrection, de chasser les Bourbons, et de placer le jeune Napoléon sur le trône de son père. *Pap. de New York.*

L'incendie le plus terrible qui ait peut-être jamais eu lieu, a consumé dans la nuit du 1<sup>er</sup> novembre, dans la ville de Canton, \* entre 10 et 12,000 maisons. Un grand nombre de factoreries, la plupart étrangères, ont été enveloppées dans l'embrasement. Il a été consumé une quantité immense de thés et d'autres marchandises.

La perte de la compagnie anglaise des Indes orientales se monte à environ un million et demi de piastres, non compris ses superbes bâtimens, la perte des marchands américains se monte à environ 100,000 piastres, celle des hollandais et des espagnols n'est presque rien. Un dérangement considérable dans les affaires sera la conséquence de cette calamité.

La perte des Chinois est incalculable on estime le nombre de caisses de thé noir consumées, à 20 000, et de thé vert à 10,000. On ne sait pas exactement le nombre de personnes qui ont perdu la vie, mais on ne peut douter que les petits peuples des dames chinoises les mettant dans l'impossibilité de fuir promptement, un grand nombre n'ait été la proie des flammes.

\* Canton est une des grandes villes de la Chine, située à l'embouchure du Pe-kiang, à 260 lieues S. O. de Nankin. Seul port ouvert aux autres nations. Les factoreries des Européens sont hors de la ville, et le long de la rivière. Elles sont bien bâties, alignées, et forment un grand contraste avec celles des Chinois. Sa population est environ de 1,000,000 habitans. Son principal commerce est en Thé. C'est aussi le grand marché des fourrures recueillies sur les côtes du N. O. de l'Amérique.

Le tremblement de terre qui a eut lieu à Valparaiso, (petite ville de l'Amérique Méridionale) le 18 Novembre, fit périr plus de 300 personnes et beaucoup d'autres furent blessées. Le directeur suprême pensa être du nombre des premières. Le pa-

fais du gouvernement fût renversé jusqu'aux fondemens. Plusieurs villes et villages voisins furent aussi détruits. Les habitans de Valparaiso l'avoient abandonnés. Les familles anglaises et les consuls étrangers s'étoient embarqués sur les vaisseaux. La veille de cette calamité, la mer étoit couverte de poissons morts et mourans, dans l'étendue de plusieurs milles. Des lettres de Lima du 26 décembre disent que les convulsions continuent encore à Valparaiso.

On a reçu à Boston des papiers de Calcutta jusqu'au 30 novembre.—A Java, 100,000 personnes moururent du cholera-morbus l'année dernière.

Le superbe hôtel de Washington-Hall, à Philadelphie, a été consumé par le feu le 17 mars. On estime la perte à 150,000 piastres.

Le brig Olive Branch devoit faire voile de la Jamaïque pour Québec vers le 10 mars.

#### PRUSSE

BERLIN, le 20 Janvier. Les forces de l'armée Prussienne, y compris la garde royale, consistoient en 118,000 hommes, dont 80,000 d'infanterie et 21,700 de cavalerie; 14,000 d'artillerie, et 2,300 ingénieurs et pionniers. En cas de guerre, l'état peut porter ses forces à 298,000 hommes d'infanterie, 40,000 de cavalerie, y compris la milice du ban, auxquels pourraient être ajoutés en cas de nécessité 180,000 hommes de l'arrière-ban, en tout 518,000 hommes.

### LE CONSTITUTIONNEL.

MARDI, LE 8 AVRIL, 1823.

Nos lecteurs verront par un paragraphe que nous prenons d'un Extraordinaire de la Gazette de Québec, que le fameux Bill d'Union a été rejeté, pour le présent, par le gouvernement de Sa Majesté en Angleterre.

Le temps a été extrêmement beau et bien doux pendant les trois semaines qui ont précédé Mercredi dernier; vers dix heures du soir, il est tombé un fort orage de pluie, accompagné d'éclairs et de tonnerres épouvantables. Il ne parait pas, cependant, que la foudre n'ait causé aucuns dommages dans les environs de cette ville. Le temps a continué à être pluvieux, et la neige est bien disparue.

#### L'UNION !

Nous sommes autorisés à annoncer au public que le Secrétaire d'Etat de Sa Majesté, pour les Colonies, a informé Son Excellence le Gouverneur-en chef que le gouvernement de sa Majesté avait renoncé, pour le présent, à proposer de nouveau, la mesure de l'Union des Législatures du Haut et du Bas Canada, dans la prochaine Session du Parlement, sans avoir cependant changé d'opinion, quant à l'utilité de cette mesure, considérée en elle-même.

La malle des États-Unis, arrivée aujourd'hui, n'a pas apporté de nouvelles plus récente d'Angleterre. Les avis de Cadix vont jusqu'aux 12 Février. A cette date, on regardait la guerre comme certaine, et l'on disait que les Cortès allaient transférer le siège du gouvernement dans l'Andalousie.—Les Ministres étrangers avaient laissé Madrid avant le 1er. février, et leur départ n'avait pas fait une grande sensation. Il n'avait rien transpiré quant à la conduite de l'Angleterre. Des avis de Lisbonne jusqu'au 17 Février disent que les hostilités avaient commencé, mais ils n'entrent dans aucun détail.

(Gaz. Québ. 5 Avril.)

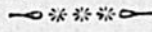
L'Eglise Catholique bâtie dernièrement par les entrepreneurs naturels du Canada, sur la Rivière Chazy, dans le township de Champlain a été mise en feu le 19 du mois passé par un balai qui y avait été laissé avec du feu, et réduit en cendres C'étoit un édifice à trois étages, et qui étoit presque fini

Pap. Amé.

#### Production extraordinaire d'un Lusus Naturæ.

A la Vallée il est né un agneau monstrueux, et qui est un des jeux de la nature les plus extraordinaires. Il a une figure humaine de la plus parfaite ressemblance, et le reste du corps et les membres sont ceux d'un agneau.

Il est offert à Montréal, au coin de la rue St. Joseph, à la curiosité du public.



Les appropriations suivantes ont été faites pendant la dernière Session de notre Parlement.

Pour un Hôpital pour les Emigrés pauvres et malades qui arrivent à Québec,	£ 750 0 0
Pour le soutien de l'Hôpital général de Montréal,	850 0 0
Pour compléter les appartements du nouvel édifice élevé par les Dames Hospitalières de l'Hôtel-Dieu de Québec à l'usage des malades,	2,139 6 9
Pour indemniser les concessionnaires de Sherrington, et les censitaires de la Saite dont les terres sont enclavées dans Sherrington,	5,000 0 0
Pour compléter le canal de la Chine,	12,000 0 0
Pour soutenir la Maison d'Industrie de Montréal,	250 0 0
Pour mettre l'exécutif en état d'exécuter l'acte de la quarantaine,	300 0 0
Pour l'encouragement de l'Agriculture dans les différens districts de la Province	2,100 0 0
Pension de retraite à l'hon. Jms. Monk, Juge en chef de Montreal,	611 2 2
Pension de retraite à l'honorable Isaac Ogden, un des juges de la cour du Banc du Roi à Montreal,	500 0 0
Pour l'érection de moulins pédales, à Québec et à Montreal,	1,200 0 0
Pour ouvrir un chemin de Sorel à Drummondville.	500 0 0
Pour ouvrir un chemin à Temiscouta, et pour d'autres fins,	261 13 0
Pour le paiement de l'Etat-major de la milice, y compris les frais de poursuite des contrevenans aux lois de millice, &c.	2,000 0 0
Pour salaire annuel du lieutenant gouverneur y compris £500 pour loyer, pendant sa résidence dans la province,	3,000 0 0
Pour compléter la Prison des Trois-Rivières,	3,443 0 0
Pour le soutien des fous et des enfans trouvés, dans les Districts de Québec, de Montréal et des Trois-Rivières,	5,620 17 10
Pour les maison de Correction des trois districts,	600 0 0
A Benjamin Ecuyer, arpenteur, pour ouvrage public par lui fait dans la cité de Québec,	60 0 0
Pour ouvrir un Canal navigable depuis le bassin de Chambly jusqu'à la ville de St. Jean,*	50,000 0 0
Pension viagère à Mad. Panet, veuve de feu l'hon. J. A. Panet, orateur de la chambre d'assemblée,	300 0 0
Pour le paiement des arrérages dus sur les dépenses du gouvernement civil jusqu'au 31 oct. 1822.	8,506 15 4
Pour subvenir à certaines dépenses du gouvernement civil pendant l'année 1823, ainsi que recommandé à la chambre par un message de son Excellence le gouverneur en chef,	28,344 10 7

\* Cet ouvrage ne doit être commencé qu'après que le canal de La Chine aura été complété, et il ne doit pas alors y être dépensé plus de £20,000 annuellement.

Extrait d'une lettre de la Compagnie d'Assurance de Québec contre les accidens du Feu. Monsieur,

.....Je suis de plus en plus enjoint de vous remercier, ainsi que, par votre entremise, tous les Citoyens des Trois Rivières, pour leurs heureux efforts, en arrêtant les progrès du feu, qui aurait autrement occasionné une perte plus considérable à cette Compagnie qu'elle n'a souffert par la destruction entière des hangars de Mr. Fortier.

J'ai l'honneur d'être,  
PAR ORDRE.

Votre Très obéissant Servt.

WM. HENDERSON, Secrt.

A Ez. Hart, Ecr. }  
Trois-Rivières. }

#### Extract of a letter from the Quebec Fire Insurance Company.

.....I am further directed to thank you and through you the Citizens of Three-Rivers generally for their successful exertions in subduing the fire which might have otherwise been the occasion of a still heavier loss to this Company than even what it has sustained in the entire destruction of Mr. FORTIER'S Stores.

I have the honor to be

By Order

Your most obedient Servt.

WM. HENDERSON, Secty.

To Ez. Hart, Esq. }  
Three-Rivers }

### AVERTISSEMENTS.

#### PERDU,

DANS la nuit du 30 au 31 du mois dernier, vis-à-vis l'Eglise de Nicolet, deux CACHETS et une CLE' d'OR; la personne qui les a trouvés est priée de les faire tenir à cette Imprimerie, où il lui sera donné une description correcte des dits articles, avec une Récompense généreuse.  
Trois-Rivières, 7 Avril, 1823. j

#### A VENDRE,

ET possession donnée immédiatement, Une superbe TERRE, de trois arpens et un tiers de front, sur environ soixante de profondeur, située dans le Fief Becancour, vis-à-vis cette ville, prenant son front au fleuve St. Laurent, bornée au Nord-Est, par P. Dargie et au Sud Ouest, par P. Bourgeois.

Pour les conditions, il faut s'adresser à Madame Veuve CAMPBELL, à Bécanour, ou au Notaire Soussigné en son Etude en cette ville.

JH. BADEAUX, Not.

Trois-Rivières, 11 Mars, 1823. j

A VENDRE trois belles TERRES, situées dans la Paroisse de SAINT JEAN BAPTISTE de NICOLET. Pour plus amples informations, s'adresser à Mores HART, Ecuyer, propriétaire, ou au Notaire soussigné, dans leurs demeures respectives en cette Ville.

OVIDE LE BLANC, Not.

Trois Rivières, le 6 Mars, 1823.

A LOUER, pour une ou plusieurs années et possession donnée, au 1er. de Mai prochain, un ou deux Hangars avec de bonnes Caves, situées en cette Ville, propres à recevoir toutes sortes de grains et autres effets. Pour le prix et les conditions s'adresser au soussigné, propriétaire, en sa demeure en cette Ville, Rue du Platon.

Et. L. BLANC.

Trois Rivières, le 6 Mars, 1823.

A LOUER—et possion donnée le 1er. Mai prochain.—Une jolie MAISON en bois, agréablement située au haut de cette ville, rue Notre Dame, près du Moulin à vent, de la contenance de 30 pieds carrés, avec un Emplacement de 50 pieds de front sur 276 de profondeur.

Pour les conditions, s'adresser au propriétaire Soussigné, sur les lieux.

LOUIS THIBEAULT.

Trois-Rivières, 15 Mars, 1823. j

A VENDRE ou à LOUER, et possession donnée le 1er MAI prochain, une superbe MAISON de pierre, de la contenance de Soixante-six pieds de longueur sur Quarante cinq de largeur, agréablement située dans le Village de ST. Ours, sur la Rivière Chambly. Indépendamment des avantages qui peuvent résulter de sa situation vraiment digne de considération, cet établissement est très convenable pour une personne qui voudroit enir Commerce, ayant un Magasin spacieux et à l'épreuve du feu, une bonne Cave divisée en quatre, &c.

Pour plus ample information, et pour les Conditions, qui seront très-avantageuses, il faut s'adresser au propriétaire Soussigné, à William-Henry.  
ANDREW SCHULTZ.  
WILLIAM-HENRY, le 17 Février, 1823. j

## CHANSON.

PHILENE ET LAURE.

DEJA du soir l'ombre légère  
Couvrait la cime des côtesaux,  
La jeune et timide bergère  
Ramenait des champs ses troupeaux ;  
Triste et pensif, le beau Philène,  
Sous le saule d'une fontaine,  
Seul, laissant aller ses cheveux ;  
Et rejetant chien et houlette,  
Il soupirait sur sa musette  
Ces chants redits par les échos.

Si ton berger, ingrâte Laure,  
T'est désormais indifférent,  
Immole un amant qui t'adore,  
Et qui périt en t'adorant.  
Dieux, qui vîtes notre tendresse,  
Sauvez celle qui me délaisse,  
D'être ainsi délaissée un jour ;  
Ma mort remplira son envie ;  
Elle pourra m'ôter la vie,  
Mais non pas m'ôter mon amour.

Sur votre écorce, avant l'aurore,  
Ormeaux, combien ai-je tracé  
Le nom de ma perfide Laure,  
Avec mon nom entrelacé !  
Croissez, couvrez vous de feuillage ;  
Le rossignol, sous votre ombrage,  
Viendra lamenter sa douleur :  
Un jour, sous votre asyle sombre,  
Le voyageur, cherchant de l'ombre,  
Sentira palpiter son cœur.

En revenant des pâturages,  
Tous deux presses de nous revoir,  
Ma Laure et moi dans ces bocages,  
Tous deux nous devançons le soir,  
Sans avoir revu ma compagne,  
Deux fois dans la triste campagne  
L'ombre a bruni le verd des bois.  
Ah ! que Laure vive et m'oublie !  
Laure, si tu perdais la vie,  
Hélas ! je la perdrais deux fois.

Penchée à travers la feuillée,  
Laure entendit ce triste chant :  
Joyeuse à la fois et troublée,  
Elle volle vers son amant.  
La brebis que tu m'as donnée,  
Par quelque berger détournée,  
N'est qu'en ce moment de retour.  
Ah ! s'écrie aussi-tôt Philène,  
Les vents ont emporté ma peine,  
Et n'ont laissé que mon amour.

## ANCIENS ET MODERNES.

DU CHEVALLIER TEMPLE.

Le Chevalier Temple, qui a pris à tâche de rabaisser tous les modernes, prétend qu'ils n'ont rien de comparable aux temples de la ville de Rome : mais tout Anglais qu'il était, il dit convenir que l'Eglise de St. Pierre est incomparablement plus belle que n'était le Capitole.

C'est une chose curieuse que l'assurance avec laquelle il prétend qu'il n'y a rien de neuf dans notre astronomie, rien dans la connoissance du corps humain, si ce n'est peut être, dit-il, la circulation du sang. L'amour de son opinion, fondé sur son extrême amour-propre, lui fait oublier la découverte des satellites de Jupiter, des cinq lunes et de l'anneau de saturne, de la rotation du soleil sur son axe, de la position calculée de trois mille étoiles, des loix données par Képler et par Newton aux ordres célestes ; des causes de la précession des équinoxes, et de cent autres connoissances dont les anciens ne soupçonnaient pas même la possibilité.

Les découvertes dans l'anatomie sont en aussi grand nombre. Un nouvel univers en petit, découvert avec le microscope, était comté pour rien par le chevalier ; il fermait les yeux aux merveilles de ses contemporains, et ne les ouvrait que pour admirer l'ancienne ignorance.

Il va jusqu'à nous plaindre de n'avoir plus aucun reste de la magie des Indiens, des Caldéens, des Egyptiens ; et par cette magie il entend une profonde connoissance de la nature, par laquelle ils produisaient des miracles sans qu'il en cite aucun, parce qu'en effet il n'y en a jamais eu. " Que sont devenus, dit-il, les charmes de cette musique qui enchantait si souvent les hommes et les bêtes, les poissons, les oiseaux, les serpens, et changeait leur nature ? "

Cet ennemi de son siècle croit bonnement à la fable d'Orphée, et n'avait apparemment entendu ni la belle musique d'Italie, ni même celle de France, qui à la vérité ne charment pas les serpens, mais qui charment les oreilles des connoisseurs.

Ce qui est encore plus étrange, c'est qu'ayant toute sa vie cultivé les belles lettres, il ne s'a pas mieux sur nos bons auteurs que sur nos philosophes. Il regarde Rabelais comme un grand homme ; il cite les Amours des Gaules comme un de nos meilleurs ouvrages. C'était pourtant un homme savant, un homme de cour, un homme de beaucoup d'esprit, un ambassadeur, qui avait fait de profondes réflexions sur tout ce qu'il avait vu. Il possédait de grandes connoissances : un préjugé suffit pour gâter tout ce mérite.

## ANECDOTES.

Un homme qui venoit de perdre sa femme, redoutoit les incommodités et les fatigues des complimens de condoléance. Pour les éviter, il dit à son cocher de s'envelopper d'habits de deuil, et de le représenter. Le cocher curieux de bien jouer son rôle, se fit affable de façon qu'on ne lui voyoit que les yeux. Il soupitroit et sanglotoit aussi-tôt que quelqu'un entroit. Un ami intime de l'homme veuf, s'approche plus près que les autres, et s'épuise vis à vis ce personnage feint, à lui donner les meilleurs raisons pour le consoler. Le nouveau Sosie ne répond toujours que par des soupirs. A la fin, se voyant pressé de parler : Je ne suis que le cocher de Monsieur, dit-il à cet ami, Celui-ci lors changeant de ton, lui demande ; combien vaut l'avoine ?

Mes furies vieillissent, dit Pluton au messager des dieux ; le service les a usées. N'en pourrais-je pas avoir de toutes fraîches ? Va donc, Mercure ; vole jusqu'au monde supérieur, et tu m'y chercheras trois femmes propres à ce ministère. Mercure part, Peu de tems après, Junon dit à sa suivante : Il me faudroit, Iris, trois filles parfaitement sévères et chastes ; crois tu pouvoir les trouver chez les mortels ? mais parfaitement chastes, m'entends tu tu ? Je veux faire honte à Venu qui se vante d'avoir soumis, sans exception, tout le beau sexe. Va donc, et cherche où tu pourras les rencontrer. Iris part. Quel est le coin de la terre qui ne fût pas visité par la bonne Iris ? Peine perdue ; elle revint seule. Quoi toute seule, s'écria Junon. Est-il possible ? O châteté ! ô vertu ! Déesse, dit Iris, j'ai bien pu vous amener trois filles qui toutes les trois ont été parfaitement sévères et chastes ; qui n'ont jamais souri à aucun homme ; qui ont étouffé dans leur cœur jusqu'à la plus petite étincelle de l'amour ; mais, hélas ! je suis arrivée trop tard. — Trop tard, dit Junon ; comment cela ? — Mercure venoit dans l'instant de les enlever pour Pluton ; trois filles qui sont la vertu même ! — Et qu'est-ce que Pluton veut en faire ? — Des furies.

## MAXIMES DE CONDUITE.

Le premier pas qu'un homme fait dans le monde, décide presque toujours de les autres ; c'est un fondement de sa réputation, un presage de sa fortune.

Comme le succès des plus judicieuses entreprises dépend du concours d'une infinité de conjectures dont il y en a beaucoup que le seul hazard peut rassembler, un excellent homme ne doit jamais commettre sa réputation au risque d'une conversation, d'une dispute ou d'une entrevue : car si elle ne lui réussit pas, il ne s'en relève jamais.

Un habile homme doit se rendre le plus rare qu'il pourrait ; car, comme la présence diminue l'estime, l'absence et l'éloignement l'augmentent. Il faut se faire attendre pour

être bien venu. Le désir qu'on a de nous, est ordinairement la mesure de l'estime qu'on en fait.

On ne sauroit se familiariser avec le vulgaire, qu'on ne perde cet air de dignité que la retraite et le sérieux donnent à ceux qui se montrent rarement ; car la présence met au jour les défauts que l'éloignement couvrait.

Plus un grand homme se cache, plus on le cherche. Ce n'est pas qu'il doive se rendre inaccessible ; cela n'appartient qu'aux génies médiocres, prévoyant bien que leur mérite ne seroit pas à l'épreuve d'un examen fait de trop près. Il y a en cela un milieu qui consiste entre une herté par laquelle on rebute les autres, et une familiarité par laquelle on s'avilit soi-même.

Nul n'est Prophète en son pays. Il faut donc savoir se transplanter. Beaucoup de grands hommes n'auraient jamais été connus, s'ils étoient toujours demeurés dans le lieu de leur naissance. Tel seroit devenu un grand homme, s'il avoit connu son sort, et qu'il eût perfectionné le principal de ses talens ; mais la plupart forcent leur génie, et perdent le prix de la course, parce qu'ils se poussent beaucoup au delà du terme qui devoit borner leur carrière.

Avant de s'embarquer dans les emplois, il faut y réfléchir longtems. Il faut sentir ses forces, il faut, pour ainsi dire, tâter le pouls aux affaires, et être capable d'attendre long-tems, s'il est nécessaire ; car il n'appartient qu'aux grands hommes de ne rien précipiter, et de ne s'impatienter de rien. Celui qui ne s'empresse et ne se passionne jamais, montre qu'il est maître de lui-même ; et quand une fois on est maître de soi, on l'est bientôt des autres.

Le caractère d'entrepreneur est presque une caution sûre du succès de quelque entreprise que ce soit.

Il y a bien des gens qui ne sont propres qu'à entamer une affaire, et à qui il est absolument impossible de la finir. C'est par ce défaut qu'on a souvent gagné de grandes batailles sans aucun fruit.

## AVERTISSEMENTS.

### Ritter & Neutz,

PRENNENT la liberté de faire leurs plus sincères remerciemens à leurs amis et au public, pour l'encouragement libéral qu'ils ont reçu depuis leur établissement en cette ville, comme Tabacconistes. Ils préviennent leurs pratiques qu'ils sont en état de leur fournir aucune quantité de TABAC, et d'aucune qualité que ce puisse être, au plus court avis, et à des prix très modérés ; et de plus que leur magasin est maintenant situé dans le bas de la maison d'ETIENNE RANVOYZE, Ecuyer, où il espèrent par leurs attention et ponctualité, continuer à mériter une partie de la faveur publique.

M. RITTER & F. NEUTZ.

Trois-Rivières, 31 Mars, 1823.

### Ritter & Neutz.

RETURN their sincere thanks to their friends and the public in general, for the very liberal encouragement they have received during their establishment in this Town as Tobacconists.—They take the liberty of informing their customers that they are now able to supply them at the shortest notice with quantity and of any quality of TOBACCO, and at very moderate prices. And further that their STORE is now situated in the lower part of the house belonging to ETIENNE RANVOYZE, Esquire, where they hope by their attention and punctuality to merit a share of the public favor.

M. RITTER & F. NEUTZ.

Three-Rivers, 31st. March, 1823.